

et qu'ils s'élevaient en principal et centimes additionnels.

SAVOIR :

1. Le rôle de la contribution foncière à la somme de 210,821 fr. 80
 2. Le rôle des portes et fenêtres à la somme de 132,095 fr. 74
 3. Frais d'assèment 221 fr. 30
- Total: Trois cent quarante-six mille cent trente-huit francs quatre-vingt-quatre centimes.

346,138 fr. 84

Les contributions directes sont exigibles par douzième. Les propriétaires et principaux locataires des maisons sont tenus, un mois avant le démantèlement de leurs locaux ou sous-locataires, de se faire représenter les quittances de leurs contributions, à peine d'en demeurer responsables. En cas de refus de la part du locataire ou sous-locataire de produire les quittances demandées, le propriétaire ou principal locataire doit immédiatement en prévenir le percepteur et retirer de lui une reconnaissance, par écrit, de cet avertissement. En cas de démantèlement furtif, pareil avis doit être donné dans les trois jours au percepteur. Les demandes en décharge ou réduction doivent être présentées dans les trois mois de la publication des rôles, et les demandes en remises ou modérations pour pertes occasionnées par des événements extraordinaires dans les quinze jours qui suivent ces événements. Toute réclamation à laquelle ne seraient pas joints l'extrait du rôle et la quittance des termes échus ne sera pas admise. Celles qui auront pour objet une cote en dessous de trente francs ne seront pas assujéties au droit de timbre.

Roubaix, le 28 janvier 1866.

ERNOULT BAYART.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION.

On rappelle aux Sociétaires que les jetons distribués dans la cours du mois de janvier doivent être rapportés sans faute le premier dimanche de février à la boulangerie rue Magenta, de huit heures du matin à une heure de l'après-midi.

Ne pas oublier de venir avec le livret, sur lequel le montant de la valeur des jetons doit être inscrit en chiffres estampillés.

L'administration espère que les Sociétaires comprendront la nécessité de rapporter régulièrement leurs jetons. La crainte de faire des frais a empêché d'en faire frapper un grand nombre, et on pourrait en manquer.

Pour toute la chronique locale : J. Roubaix.

FAITS DIVERS

On sait qu'une décision ministérielle a autorisé l'admission des femmes dans le service télégraphique. Cette mesure est en voie d'exécution : déjà près de 80 bureaux sont gérés par des dames et le nombre des stations qui leur sont réservées s'élèvera à 160.

Nous lisons dans l'Époque :

« La plupart des personnes qui travaillent lent à l'œuvre ont le tort de considérer comme leur appartenant les déchets provenant de leurs travaux : c'est une grave erreur de leur part ; elles se rendent coupables d'un vol au détriment de leur patrons ou des gens qui leur donnent de l'ouvrage. »

« A l'appui de notre dire, nous arguons du fait suivant :

Mad. G..., chemisière, jouit dans son quartier d'une réputation parfaite, c'est une bonne ouvrière, aimée de son mari et de ses enfants ; elle possède l'estime de tous. Hier, elle a été arrêtée comme voleuse, au grand étonnement de ses voisins. Son patron, ayant appris qu'elle vendait à une maison de lingerie des cols et des manchettes, a déposé contre elle une plainte en détournement. »

« Mad. G... n'a pas nié le fait qui lui est reproché. Elle avoue s'être servie des morceaux de toile qui lui restaient tous les jours, mais elle croyait que c'était sa propriété. Malgré sa bonne foi, elle aura à répondre devant la justice de ces détournements. »

« La cour d'appel de Rouen a réformé le jugement du tribunal correctionnel de Havre condamnant le capitaine Bourdon à dix-huit mois de prison par suite de l'évasion de Daoulas, l'un des accusés dans l'affaire du Fœderis-Arca. »

« On nous écrit de Bruxelles, le 27 janvier :

« Le roi et la reine ont commencé à se montrer en public, la première période du deuil de Léopold I^{er} étant écoulée. Chaque jour ils parcourent les boulevards à cheval. Léopold II en paletot, Marie-Henriette en amazone. Il n'y a eu d'autre réception à la cour jusqu'à ce que les ministres étrangers, qui ont dû présenter les lettres qui leur confirment dans leurs fonctions auprès du nouveau roi. »

« On écrit de Londres :

« Une femme du nom de Winson a été convaincue dernièrement d'avoir assassiné des enfants illégitimes. Les preuves contre elle étaient concluantes ; mais le jury

n'ayant pu se mettre d'accord fut dissous. Cependant de nouvelles preuves vinrent s'ajouter aux premières, et cette femme fut reconnue coupable par le second jury. On a prétendu alors que ce deuxième jugement était illégal, attendu que nul ne devait être jugé deux fois pour la même offense. La Cour du Banc de la Reine a décidé en faveur de la Couronne et contre les membres du jury. Appel doit être fait devant la Cour de l'Échiquier. On croit généralement que la condamnée sera retenue en prison pendant une année, mais ne sera pas exécutée. Le jury qui l'a condamnée ne la recommandera cependant pas à la clémence royale. »

« Pendant que Bordeaux s'occupait des répétitions d'une comédie inédite, le *Diable bleu* — trois actes écrits, dit-on, sur un pupitre de collège par un satirique de seize ans. — le conseil municipal de Rouen délibérait sur une demande à lui adressée par la commune de Domremy et tendant au rachat de la tour de Jeanne d'Arc. Après un rapport de M. Deschamps, il a été décidé qu'une souscription serait ouverte pour arracher cette relique de l'histoire aux pioches des démolisseurs et la ville de Rouen s'est inscrite en tête de la liste pour une somme de 25,000 fr. »

Nous lisons dans la Gazette (russe) de l'Agriculture :

« Le Caucasevient d'être frappé d'une grande calamité ; une maladie vient de s'y déclarer sur les vers à soie elle se vit dans la contrée, surtout dans la province de Nougka qui est le centre de l'industrie séricicole au Caucase, c'est un coup mortel pour cette industrie, qui prenait depuis quelque temps déjà un développement très considérable. En 1863-64, la mortalité des vers à soie devint assez considérable, mais on ne pensait pas que ce fut une épidémie ; on ne lui attribuait qu'un caractère sporadique provenant de circonstances extraordinaires, du mauvais temps par exemple mais il n'y a plus de doute possible. La maladie s'est répandue sur un trop grand espace et avec trop d'intensité pour que l'on puisse encore se faire illusion. Pour que nos lecteurs puissent apprécier la perte immense que fait le Caucase, nous dirons que la seule province de Nougka produisait 400,000 pouds de cocons par an, vendus aux prix de 20 à 30 r. le poud. Cette industrie atteignait le chiffre annuel de 8 millions de r. argent. »

« Les prix de la soie de Nougka tendaient chaque jour, à la hausse par suite de la supériorité de sa qualité. Dans les villages voisins de Nougka, l'espèce de vers à soie totares avait tout à fait disparu ces dernières années et été remplacée par des vers à soie de l'espèce italienne, aussi les prix de la soie de Nougka, qui étaient, il y a quatre ou cinq ans, de 115 à 140 r. sont-ils montés en 1865 à 240 et 280 roubles ; maintenant ces prix, déjà très élevés augmentent encore sensiblement. »

« Ce peuple américain, qui aurait déshonoré sur place le meurtrier de Lincoln, vient d'applaudir à outrance l'acteur Edwin Booth, frère de Wilkes Booth, pour lui prouver qu'on ne le rendait pas solidaire du crime d'un fanatique. »

« On écrit de Berlin à l'Événement qu'un dompteur, émule et rival de Batty, vient d'être dévoré. Il y a quelques jours, par ses bêtes féroces, au cirque de Renz, dans l'arène, en présence du public. Sa ménagerie était composée de quatre lions et d'une lionne. En forçant cette dernière à ouvrir la gueule, il fut mordu par elle à la main. La vue et l'odeur du sang qui coulait de la blessure réveillèrent chez ces animaux des instincts féroces longtemps refoulés et maîtrisés par leur dompteur ; il se ruèrent sur lui, tous cinq à la fois, et le dévorèrent en un clin-d'œil, sans qu'il fut possible de lui porter secours. Le public a assisté, terrifié, épouvanté, à cet effroyable spectacle, qu'on devine mieux qu'on ne peut le dépeindre. »

« Enregistrons un nouveau drame inédit que la province représentera bientôt : *Jean Fabre ou l'honnête galérien*. Celui-ci sera représenté à Rochefort. — Naturellement. »

« La ville de Reims met au concours les plans et devis d'un nouveau théâtre qu'elle a l'intention d'édifier. Une prime de 12,000 fr. sera décernée à l'auteur du projet classé en première ligne. Deux autres primes, l'une de 3,000 et l'autre de 1,000 fr. seront accordées aux projets classés au 2^e et au 3^e rang. »

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT MOBILIER.

Le conseil d'administration de la société générale de Crédit mobilier a l'honneur d'informer MM. les actionnaires qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu au siège de la société, place Vendôme, n° 15, le 12 février prochain, à trois heures. L'assemblée aura à se prononcer sur des propositions à soumettre au gouvernement relativement à des modifications à apporter aux statuts, notamment en ce qui concerne l'augmentation du fonds social.

Aux termes de l'article 43 des statuts, l'assemblée générale se compose des deux cents plus forts actionnaires dont la liste a été arrêtée par le conseil d'administration un mois avant la convocation. Les actionnaires inscrits sur les registres de la société par suite du dépôt de leurs actions dans la caisse sociale, deux mois

avant la confection de la liste, peuvent seuls y figurer.

L'assemblée générale extraordinaire aura à délibérer sur une modification de statuts à soumettre au conseil d'Etat, et ayant pour objet le doublement du capital social par la création de 120,000 actions nouvelles de 500 fr. chacune.

Pour réaliser ce doublement, il est ouvert une souscription de 120,000 actions nouvelles dans les bureaux de la société générale de crédit mobilier. Ces actions seront mises à la disposition des porteurs des actions anciennes sur le pied d'une action nouvelle pour une ancienne, au prix de 516 fr. 66 c. par action.

(Ce prix représente le pair de l'action à 500 fr. plus 16 fr. 66 c., formant pour les 120,000 actions nouvelles une somme égale à la réserve de 2 millions réalisés par les anciens actionnaires.)

Les nouvelles actions auront droit au paiement des intérêts à 5 % par an sur chaque versement jusqu'au 1^{er} janvier 1867, et à partir de cette époque, elles participeront comme les anciennes à tous les bénéfices de la société.

Pour souscrire aux nouvelles actions, MM. les actionnaires devront présenter leurs titres nominatifs ou au porteur au siège de la société, place Vendôme, n° 15, du 1^{er} au 12 février prochain, de dix à trois heures ; ils auront à verser en souscrivant 50 francs par action nouvelle.

Un second versement de 116 fr. 66 c. sera ensuite appelé dans les dix jours qui suivront la promulgation du décret d'homologation. Le surplus sera versé aux époques et dans les proportions qui seront ultérieurement déterminées. 5823-4241.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 31 janvier 1866.

Le marché est très ferme au début. La réponse des primes s'est faite dans des cours favorables aux acheteurs, soit :

- Rente 68.70 ;
- Italian 62.05 ;
- Mobilier 362.50 ;
- Espagnol 433.75 ;
- Nord 112.50 ;
- Lyon 857.50 ;
- Midi 542.50 ;
- Immobilier 533.75 ;
- Transatlantique 533.75 ;
- Les reports sont toujours modérés.

Il y a de 135 à 145 fr. de déport sur le Mobilier.

Après la réponse des primes, le marché est resté assez calme.

La rente se tenait à 68.72 1/2 et le Mobilier au-dessus de 360. Mais ces cours n'ont pas pu se maintenir longtemps.

Des offres nombreuses se sont produites principalement sur les Mobiliers, l'Italien, les valeurs mexicaines, les Lombards et le Comptoir d'Escompte et à part la rente qui est restée en baisse sur la clôture d'hier.

Les Consolidés anglais sont venus en baisse de 1/8 à chaque côte.

La rente finit à 68 57 1/2.

L'Italien à 61.80.

Le Mobilier à 364.

L'Espagnol à 423.75.

Les Chemins français sont un peu plus faibles qu'hier.

Les Lombards sont à 411.25.

Les Transatlantiques restent à 525.

L'Immobilier à 525.

Le Comptoir d'Escompte a faibli à 965.

Les Obligations mexicaines ont varié de 315 à 300 pour les libérés.

Cours moyen du comptant : 30/0 68 65 4 1/2 98

Banque de France 3,720.

Crédit foncier 1,315.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 30	le 1
3 % ancien	68,65	68,65
4 1/2 %	98,	98,00

COMMERCE

Londres, 26 janvier. — Coton. (Extrait de la circulaire de MM. A. Casella et Cie) — Notre marché a été fort calme, et les prix ont de nouveau subi une dépréciation qui n'a pas été moindre de 1/2 à 3/4 d. Nos courtiers, toutefois, ne réduisent la cote que de 1/4 à 1/2 q. Malgré cette réduction, les acheteurs ne sont pas rentrés au marché, et ils ne paraissent pas être d'humeur à opérer en ce moment.

Pour nous, la baisse n'a rien qui nous étonne : ce qui nous surprend un peu, c'est le changement soudain qui semble s'être opéré dans l'opinion à l'endroit du coton, non-seulement chez nous, où l'on est parfois plus impressionnable qu'à Liverpool, mais à Liverpool même. On paraît croire maintenant que nous aurons beaucoup plus de coton qu'on ne le supposait d'abord, que nos stocks augmentent rapidement, que la consommation ralentira ses achats, et que conséquemment nos cours sont trop élevés. Une fois lancés sur cette pente les détenteurs ne visent qu'à une chose, c'est d'éviter une dépréciation ultérieure de leurs stocks en les réalisant, et l'offre dépassant la demande, il y a baisse exagérée, comme toujours.

Nous ne voyons rien encore qui puisse justifier ces appréhensions, car le chiffre croissant des recettes en Amérique n'implique pas une augmentation finale de l'approvisionnement à recevoir de ce pays, et les fortes expéditions que l'Inde nous signale actuellement n'ont rien d'inusité. La consommation marche bien, les meilleurs autorisés la portant encore à un chiffre au-dessus de 40,000 b., de façon qu'il n'y a pas reculement de faits qui

sanctionnent une dépréciation aussi rapide, et que tout ce que l'on met en avant pour la justifier n'est que simple conjecture.

En ce qui touche l'Amérique, il se pourrait que l'accumulation des stocks entraîne une baisse assez forte, mais à cet égard les opinions sont encore partagées, et jusqu'à présent du moins les prix se sont maintenus beaucoup plus fermement qu'on n'eût pu le croire. Les avis d'Europe finiront-ils par exercer une influence qui se traduira par des concessions assez fortes ? C'est ce qui reste à savoir. Il paraît que l'on consigne beaucoup plus qu'on ne vend, dans le Sud surtout, de façon que tout dépend de l'opinion des détenteurs là bas, qui peuvent être mieux renseignés que nous sur les quantités à recevoir encore de l'intérieur, et surtout sur l'époque du ralentissement des recettes.

Si rien ne vient déranger les calculs que l'on a fait, la baisse actuelle pourrait être suivie d'une réaction assez violente dans un moment donné, car si l'on compte sur un chiffre de 3 millions de balles de toutes provenances ; comme l'an dernier l'exportation a pris 890,830 b., on peut s'attendre cette année-ci à ce qu'elle prenne un million, ce qui ne laisserait donc que deux millions pour notre consommation, soit environ 30,000 b. par semaine, ce qui serait au-dessous de la moyenne de l'an dernier, qui était, on s'en souvient, de 39,129 b. par semaine. Tout en suivant donc le courant, il ne faut pas se laisser entraîner par lui, et conserver toujours un certain sang-froid basé sur des convictions données par l'examen impartial des faits, afin de pouvoir profiter des revirements soudains qui se produiront.

Puisque les tendances sont à la baisse, il est possible que nous continuions à nous traîner ainsi pendant quelque temps, et probablement jusqu'à ce que l'on commence à entrevoir une diminution rapide ou une cessation subite de recettes en Amérique, car c'est, après tout, là l'objectif principal aujourd'hui des affaires, avec des alternatives de reprise et de baisse, suivant les besoins courants de la filature.

Une fois cependant que l'opinion changera, il ne faudra pas être surpris de ces écarts, et être préparé à les subir, tout en les exploitant pour son propre intérêt.

Havre, 30 janvier. — Cotons — On a dû laisser hier soir des Louisiane low middling à middling, à 225 fr. Aujourd'hui, le marché reste calme et faible. Il faut voir le très-bas Louisiane autour de 227 fr. 50, mais le bon bas se paie encore 247 fr. 50 à 250 fr. A livrer, on a encore fait des Louisiane low middling à middling, à 225 fr., mais à terme, on a payé 187 fr. 50 pour du Madras sur mars.

Les ventes, à quatre heures, ne vont qu'à 486 b.

Havre, 31 janvier. — Cotons. — On a retrouvé hier soir du Madras à 185 fr., et on a dû faire aussi du janvier, à 192 fr. 50.

Aujourd'hui, le marché reste dans la même position pour le disponible, c'est-à-dire que le bas Louisiane se fait ou environ de 227 fr. 50. Il y aurait toutefois plutôt un peu plus de ton. A livrer, on a payé 227 fr. 50 pour du Louisiane strict low middling et du Madras février a été fait à 190 fr.

Les ventes à quatre heures vont à 435 b.

Laines. — On a traité 26 b. Buenos-Ayres en suite, à 2 fr. 27 1/2.

Chanvres. — Les jutes du Bengale, ainsi que toutes les sortes de chanvres, d'ailleurs, se maintiennent très fermes et l'on vient d'en vendre 101 b. à 28 fr. ; en outre, 46 b. dito retirées de vente publique il y a quelque temps ont changé de mains, de gré à gré à des prix supérieurs à ceux offerts à l'encher, soit de 21 fr. 50 à 25 fr. 50.

Marseille, 30 janvier.

Cotons : disponibles, calmes ; livrables, en baisse.

Marseille, 31 janvier. — La baisse des cotons continue aujourd'hui ; Jumel, bon ordinaire disponible 270 ; livrable en février, 262 50.

Liverpool, lundi. — Ventes, 8,000 b. ; marché légèrement plus régulier à 1/2 q. au-dessous des côtes de jeudi.

Liverpool, mardi. — Ventes, 7,000 b. ; prix moins tendus.

Manchester a été calme ; les prix ont été péc-ci par-là plus faciles, quoique généralement soutenus.

Liverpool, mercredi. — Marché en même position. Ventes probables, 7,000 b., sans changement.

Madras, 24 janvier. — Coton : Western Madras, 270 R. ou 15 d. 1/2 ou 179 fr. 50 ; Cocanadah, 240 R. ou 13 d. 7/8, ou 161 fr.

Bombay, 17 janvier. — Coton nouveau, Omra, 445 R. ou environ 205 fr. 75, coté, fret et assurance. Marché faible à cause de la rareté de l'argent.

Bombay, 18 janvier. — Coton : Dholerah, ancien, 16 d. ; nouveau, 17 d. ; Oomrawuttée, ancien, 14 d. 3/4 ; nouveau, 16 d. 1/4.

Fret pour Londres, 40 sh. Change sur Londres, 2 sh. 3. Bombay, 19 janvier, 3 h. 49 m. du soir. — Les dernières nouvelles de Londres sont du 8 janvier.

Coton, calme ; embarquements de la semaine, 28,000 b.

Change sur Londres, 2 sh. 2 d. 1/2. Fonds publics : 4 0/0, 87 ; 5 0/0, 102 ; 5 1/2 0/0, 106 1/4.

New-York, 18 janvier, au soir. Coton, soutenu à 52 c. le middling Upland.

New-York, 20 janvier, à midi. — Coton calme et nominal, de 51 à 52 c. le middling Upland.

Change, 3 fr. 75 à 139 fr. New-Orléans, 18 janvier. — Coton, en hausse ; middling, 50 à 51 c.

Mobile, 19 janvier. — Coton, calme, à 47 c. le middling ; recettes, 12,000 b. ; ventes, 10,000 b.

Anvers, 27 janvier. — Peaux de moutons. — Nous avons appris la vente d'une partie de 28 balles peaux laine de la Plata d'importation récente de Buenos-Ayres.

Mulhouse, 31 janvier. — Légère tendance à la baisse pour le livrable ; prix fermes pour le disponible à cause de sa rareté.

Amsterdam, 27 janvier. — Laines. — Sans affaires de première main à signaler ; le stock trouve difficilement acheteurs par suite de la prohibition momentanée de l'exportation vers l'Allemagne et ailleurs.

Breslau, 26 janvier. — Laines. — Depuis notre dernier avis il est manifesté plus d'animation dans les transactions, ce que nous devons attribuer à la présence de deux grands fabricants du Rhin, ainsi qu'à l'arrivée d'un grand nombre de fabricants de draps de la province et aux achats effectués par la filature indigène. On a fait des affaires dans presque toutes les sortes ; toutefois, ces qualités fines ont été de préférence recherchées et on a alloué pour laines de première tonde de Posen, Prusse et Silésie de 78 à 88 rth., tandis que les laines lavées à dos de Russie et de Hongrie ont été payées de 62 à 73 rth. suivant qualité. Les laines en suint ont obtenu de 56 à 58 rth., et les peignons de 65 à 72 rth. Ce dernier article et les laines d'agneaux sont très rares et en bonne demande. Les prix se sont fermement soutenus, et le total des ventes de la semaine comportent 1,600 ctr. environ.

CHEMIN DE FER DU NORD.

SERVICE DE LILLE A MOUSCRON ET VICE VERSA. Départs de Lille à Roubaix, Tourcoing et Mouscron, à 3.53 6.10 7.20 8.45 9.55 11.15 mat. 12.20 2.05 3.40 6.75 9.10 11.15 soir.

Roubaix à Tourcoing et Mouscron à 4.15 6.30 7.40 9.02 10.14 11.33 matin, 12.48 2.23 3.17 4.58 6.18 8.13 9.28 11.31 soir.

Tourcoing à Mouscron, à 4.23 6.37 7.50 9.11 10.24 11.41 matin, 12.58 2.32 3.23 5.09 6.25 8.24 9.37 soir.

Départs de Mouscron à Tourcoing, Roubaix et Lille à 7.20 8.15 9.30 9.57 11.56 mat. 12.25 3.10 4.48 5.50 7.10 9.00 10.20 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille à 5.10 7.30 8.27 9.41 10.07 matin, 12.07 12.35 4.40 3.22 5.00 6.02 7.28 9.20 10.32 soir.

Roubaix à Lille à 5.17 7.39 8.36 9.50 10.13 m., 12.13 12.45 1.55 3.31 5.10 6.11 7.38 9.30 10.41 soir.

LILLE à TOURNAI.

Départs de Lille. — Matin : 7 h. 45, 10 h. midi 30. — Soir : 3 h. 03, 5 h. 30, 7 h. 30.

Départs de Tournai. — Matin : 7 h. 30, 9 h. 20, 11 h. — Soir : 3 h. 10, 4 h. 15, 8 h. 30.

Les trains s'arrêtent à l'aller comme au retour aux stations d'Ascq, Baisieux et Blandain.

Prix des places de Lille à

	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
Ascq.	90	65	50
Baisieux.	1 45	1 10	80
Blandain.	2 05	1 50	1 10
Tournai.	2 50	1 85	1 30

— Il n'est pas un seul Français qui ne doive connaître l'histoire de la France. Parmi celles qui ont été le plus récemment publiées, il n'en est aucune dont la lecture soit plus facile et plus agréable que celle de MM Bordier et Charton, ornée de plus de douze cents gravures faites d'après les œuvres d'art anciennes et modernes les plus authentiques, portraits, cérémonies, costumes, scènes de la révolution, batailles de l'empire etc. Le succès de ce livre égale celui des *Voyageurs anciens et modernes* et du *Magasin pittoresque*.

La farine de santé REVALESCIERE Du Barty, de Londres, guérit les gastralgies, gastrites, dyspepsies, indigestions, oppressions, constipations, vents, glaires, aigreurs, pituites, acidités, diarrhée, nausées, vomissements, névroses, chloroses, insomnies, toux, bronchites, asthme, phthisie, catarrhe, rhumes, rhumatismes, faiblesse, — 60,000 cures par an. Elle économise mille fois son coût en d'autres remèdes. Du Barry et Cie., 26, place Vendôme Paris. En province, chez les pharm. et épiciers.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

Guérison de la Phthisie pulmonaire et de la bronchite chronique à l'aide d'un traitement nouveau, brochure in-8° de 112 pages, par le Dr Jules Boyer. On reçoit franco cet ouvrage en adressant 1 fr. 50 à l'éditeur A. Delahaye, place de l'École de Médecine, ou au Docteur Jules Boyer, 174, boulevard Magenta, à Paris.

Les médecins qui ont employé ce traitement reconnaissent sa supériorité sur tous les autres ; des cures tous les jours plus nombreuses en attestent l'efficacité.